

LE DEPARTEMENT AVEC SAINT BONNET DES QUARTS

Depuis le début de notre mandat, nous avons choisi de placer l'action concrète au cœur de notre engagement. Notre rôle de conseillers départementaux, c'est avant tout et surtout d'accompagner les maires et les communes dans leurs projets qui améliorent la vie quotidienne des habitants et valorisent notre territoire. À ce titre, nous sommes fiers d'avoir répondu présents pour **Saint-Bonnet-des-Quarts** qui, depuis le début de notre mandat, a pu bénéficier d'un soutien de **469 000 €**.

Le Département s'est en effet engagé aux côtés des habitants de la commune pour que soit amélioré leur quotidien. Aussi, et grâce à une enveloppe globale destinée à aménager comme à et sécuriser le Bourg, la subvention accordée pour le programme voirie s'élève à 212 000 €.

Attentifs, nous le sommes pour toutes les communes qui ont chacune leurs spécificités. Les bois de Saint-Bonnet-des-Quarts constituent un patrimoine naturel remarquable, caractérisé par la richesse de leurs essences forestières et leur rôle majeur dans l'identité paysagère du territoire. Le Département de la Loire a ainsi accordé près de 46 000 € d'aides à cette filière pour assurer le reboisement ou l'aide à l'élagage.

Présents dans le quotidien des habitants, nous avons également répondu présents pour la création d'un columbarium, son aménagement ou l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie ou bien la réfection du mur de l'école.

Ces financements traduisent une conviction simple : malgré les difficultés financières, notre collectivité est un partenaire fiable et attentif, présent aux côtés des communes pour donner vie à leurs projets. Nous poursuivrons ce travail avec la même énergie, au service de l'intérêt général et de la qualité de vie des habitants.

Antoine VERMOREL-MARQUES
Huguette BURELIER
Conseillers départementaux du canton de Renaison

